

Pont Saint Martin

JUILLET
AOÛT
2020

• LE MAGAZINE DE LA COMMUNE ET DES MARTIPONTAINS •



Dossier p.6

Une équipe renouvelée au service du développement de la démocratie locale

* photo antérieure au Covid-19

Retour sur la distribution des masques : un grand merci aux bénévoles

Le samedi 30 mai dernier, 40 bénévoles et élus se sont mobilisés pour distribuer les masques à la population martipontaine. De 7h à 19h, plus de 3600 masques ont été distribués aux Halles de Tennis. Depuis le 23 mai, plus de 700 masques avaient également été déposés en porte à porte auprès des seniors de plus de 75 ans. Un grand merci à tous pour votre mobilisation.



L'accueil de la mairie passe aux horaires d'été

Du lundi 13 juillet au vendredi 14 août, les agents municipaux vous accueilleront tous les matins, du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h15 et le mercredi en journée continue.

Lundi : 8h45 - 12h15
 Mardi : 8h45 - 12h15
 Mercredi : 8h45 - 17h
 Jeudi : 8h45 - 12h15
 Vendredi : 8h45 - 12h15

Sommaire

p.4 Gen&Zic : le concert solidaire Martipontain

p.4 Saison culturelle 2020-2021

p.5 La vie des services municipaux

p.6 **Dossier :**
Une équipe renouvelée au service du développement de la démocratie locale

p.9 Installation du conseil communautaire de la Communauté de Communes de Grand Lieu

p.10 Le point sur les travaux

p.12 Schéma directeur des eaux pluviales

p.13 Un éclairage public raisonné

p.14 Opération tranquillité vacances et Citoyens Vigilants

p.15 Libre expression

Suivez l'actu !

Facebook :
Mairie de Pont Saint Martin

Instagram :
Mairiepsm

@ Site Internet :
www.mairie-pontsaintmartin.fr

Magazine municipal d'informations de la mairie de Pont Saint Martin

02 40 26 80 23

contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Tirage : 3 400 exemplaires

Directeur de la publication : Yannick Fétiveau

Relecture : conseil et service municipaux

Création graphique et mise en page :
Mairie de Pont Saint Martin

Impression : Imprigraph Groupe/Le Sillon
- 02 40 58 91 24

Dans une démarche environnementale, ce bulletin a été imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, avec de l'encre sans solvants.



Le mot de Yannick Fétiveau, Maire

Chères Martipontaines,
Chers Martipontains,

Chaque année, à l'aune de cette période de vacances, nous remercions les services municipaux, les associations, les enseignants et les commerçants pour leurs engagements au service des Martipontains.

En ce 1^{er} juillet, nos remerciements sont soutenus tant l'implication des uns et des autres nous a permis de passer cette période hors du temps. Espérons que nos vacances nous permettent de refermer le livre « covid19 » et de préparer une rentrée « normale » en septembre.

Sources de découvertes et d'évasions, la médiathèque, la halte nautique et les chemins de randonnée vous attendent. Pour les plus jeunes, les animations et les séjours d'été sont au rendez-vous malgré quelques difficultés inhérentes à la fermeture de certaines bases de loisirs.

Concernant la vie municipale, toute mon équipe est déjà au travail pour amorcer ce début de mandat qui doit nous amener à prioriser l'ensemble des dossiers à venir. Dès la fin de l'été, les associations et les services municipaux commenceront l'inventaire des besoins scolaires, péri-scolaires, associatifs et sportifs pour envisager l'évolution des structures d'accueil. En parallèle, nous engagerons dès la fin de l'été les premières études préalables pour mener à bien les travaux de voirie rue du Vignoble mais aussi la restauration du quartier du Hameau des Vignes afin de poursuivre le travail participatif engagé avec le comité de riverains. Nous réunirons à nouveau les habitants de la Bénétière pour travailler sur le projet de village avec les élus de proximité.

Dès cet été, les travaux pilotés par le Département débiteront sur la D65 au carrefour de la Planchette/ la Plesse afin de ralentir la vitesse et sécuriser la traversée du carrefour et les mobilités piétonnes. Les premiers travaux de réseaux sur l'impasse de la Croix Olive suivront ainsi que la réalisation d'une sente piétonne pour relier les villages de la Mône et du Pâtis au centre bourg.

Vous le voyez, nous engageons sans plus attendre la feuille de route pour laquelle vous nous avez fait confiance et c'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous nous tournons vers l'avenir en apportant tout notre soutien au monde économique local.

A ce sujet, nous vous remercions de continuer à consommer local et de faire confiance à tous nos commerçants locaux que nous avons été heureux de visiter pendant le confinement et qui sont l'âme de notre ville de Pont Saint Martin.

A vous tous, je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

Gen&Zic, un concert à ne pas rater !

Les "Coyotes Solidaires" voient le jour lorsque quatre amis d'enfance, Jean-Noël, Eric, Karim et Martial sont confrontés à la maladie d'un de leurs enfants et d'une de leur compagne. Ils décident alors d'agir! Mais de quelle manière ? Leur passion pour la musique et la construction de l'Origami les orientent naturellement vers la création d'un événement musical et solidaire. Il s'appellera **GEN&ZIC** en référence aux maladies génétiques et à la musique. L'objectif de cette soirée est d'associer festivités et solidarité à travers un grand événement culturel et musical. L'intégralité des bénéfices sera reversée aux associations "le nez à l'ouest"; association qui redonne le sourire aux résidents des EHPAD et aux institutions pédiatriques, et l'association "Surrénales" qui soutient la recherche pour lutter contre les maladies des glandes surrénales.



Le samedi 24 octobre, 3 groupes aux accents rock et blues enflammeront l'Origami : **The RAMS**, groupe de rock basé à Nantes distille un son mélancolique et puissant avec une énergie et une émotion débordante sur scène ! **Back to the police** recrée sur scène la magie des concerts du célèbre trio Anglais qui a révélé Sting à la fin des années 70 : THE POLICE. **Malted Milk** est un groupe hors normes créé en 1997. La formation en septet permet aujourd'hui à Malted Milk d'avoir un large nuancier sonore, sur scène comme en studio, au service de l'univers et de l'esthétique musicale du groupe. La billetterie est ouverte : www.gen-et-zic.wixsite.com, 12€, à partir de 19h.

L'actu en bref

Saison culturelle 2020-2021 : IMAGINEZ LA CULTURE !



La municipalité vous a, cette année encore, concocté une programmation variée et pleine de surprises avec des spectacles pour tous les goûts et accessibles à tous. Les programmes seront distribués à la rentrée dans vos boîtes aux lettres !

En attendant, rendez-vous pour le traditionnel Cinésite, le **vendredi 21 août à 21h30 à l'Aire de loisirs**. Le film familial "L'Ecole buissonnière" sera projeté en plein air. Prévoyez des vêtements chauds. En cas de mauvais temps, cette projection gratuite aura lieu à la salle des fêtes.

Covid-19 : Les spectacles reportés

Vous avez déjà retiré vos places en mairie ? **Conservez vos billets**, ils sont échangeables ou remboursables.

Echange : le One woman Show de Camille de la Poëze est reporté au **26 septembre 2020 à 20h30** et le spectacle de danse "Accroche-toi si tu peux" est reporté au **26 mars 2021**. Dès l'ouverture de la billetterie et sur présentation de vos anciens billets, nous vous proposons de changer gratuitement vos places.

Remboursement : les dates de report proposées ne vous conviennent pas ?

Présentez-vous à l'accueil de la mairie ou déposez vos billets dans la boîte aux lettres avec vos coordonnées : nous vous rembourserons intégralement vos places.



Départ à la retraite de Christian Guitteny

Après 25 années de bons et loyaux services à la mairie, Christian fait valoir ses droits à la retraite. Ce martipontain bien connu de tous était en charge de la gestion des salles et du marché de Pont Saint Martin. Christian est également un visage incontournable de la collectivité auprès des administrés mais surtout auprès des commerçants et des acteurs du monde associatif.

Il sera remplacé par **Mikaël Amiel**, également régisseur de la salle festive et culturelle l'Origami.

Le Maire, Yannick Fétiveau, remercie Christian pour son implication auprès des usagers et du tissu associatif et lui souhaite une très agréable retraite.



Une nouvelle directrice pour le Pôle Cohésion sociale

Katy Masson prendra ses fonctions au sein de la collectivité fin août. Notre nouvelle Directrice reprendra le flambeau d'Amandine Quadja-Vilnet qui nous quitte pour suivre son conjoint. Elle sera à la tête des services solidarité (CCAS), petite enfance (Multi-accueil la Farandole, relais des assistantes maternelles), affaires scolaires et périscolaires (Accueil périscolaire, pause méridienne, transport scolaire, et entretien des bâtiments) et des services extrascolaires (accueil de loisirs, jeunesse et Conseil Municipal des Enfants).

Présentation de Katy Masson

"Maman de 2 enfants, je suis née à Laval en Mayenne. J'ai grandi dans ce département que j'ai quitté pour poursuivre mes études à Angers où j'ai intégré la faculté de Droit pour y obtenir un DEUG. Motivée par l'intérêt collectif, je me suis ensuite orientée vers une Licence et une Maîtrise Administration publique en région parisienne afin d'intégrer les collectivités locales, maillon fondamental dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques de proximité.

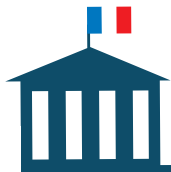
J'ai débuté ma carrière dans un conseil départemental francilien où j'ai travaillé sur les questions d'hébergement et de logement des familles en précarité sociale.

J'ai ensuite intégré le Centre Communal d'Action Sociale d'une commune de 120 000 habitants où j'ai occupé le poste de Responsable du service action sociale. J'ai pu, lors de cette expérience, acquérir des compétences élargies dans ce secteur.

J'ai souhaité évoluer vers plus de proximité avec la population en exerçant les missions de Directeur des Affaires Sociales au sein d'une commune de 7 000 habitants. Cette Direction regroupait les services à la population, allant des établissements d'accueil du jeune enfant aux seniors en passant par les écoles, le périscolaire, la jeunesse, le logement social et le social. D'un point de vue professionnel, le poste de Directeur de la Cohésion Sociale à Pont Saint Martin répond à mes attentes car je souhaite poursuivre mon implication auprès de la population par les services qui lui sont proposés au sein d'une commune "à taille humaine" en pleine évolution et à l'écoute de ses habitants."

Présentation de l'équipe municipale 2020 - 2026

Le nouveau Conseil Municipal de Pont Saint Martin s'est installé le 25 mai dernier à l'Origami dans le respect des consignes sanitaires. Le Conseil Municipal a procédé à la réélection du Maire, Yannick Fétiveau, avec pour 1^{ère} adjointe Martine Chabirand au sein d'une équipe de 8 Adjoint(s). 13 nouveaux Conseillers municipaux font leur entrée au sein du Conseil Municipal, composé de 29 élus.



Yannick Fétiveau
Maire de Pont Saint Martin,
Vice-Président communautaire
en charge de l'urbanisme et de
l'habitat



Martine Chabirand
1^{ère} adjointe en charge
de l'éducation, de la
jeunesse et des sports



Christophe Legland
2^{ème} adjoint en charge
de l'urbanisme,
de l'habitat et du
logement



Bernadette Graton
3^{ème} adjointe en charge
de l'environnement, de
l'écologie et du cadre
de vie



Christian Chiron
4^{ème} adjoint en charge
de l'économie, du
patrimoine et de la
transition énergétique



Marie-Anne David
5^{ème} adjointe en charge
de la culture, de
l'évènementiel et du
tourisme



Youssef Kamli
6^{ème} adjoint en
charge des mobilités,
des réseaux et des
transports



Isabelle Yvon
7^{ème} adjointe en charge
de la cohésion sociale et
de la petite enfance



Nicolas Bertet
8^{ème} adjoint en charge
de la communication,
de la vie citoyenne et
participative

Les conseillers municipaux



Lucie
Pelletier



Fabien
Godard



Laure
Michot



Philippe
Plantive



Sonia
Jaouen



Bernard
Gendronneau



Murielle
Chauvet



Yvonick
Raffegeau



Fabienne
Hallier



Jean-Charles
Verdalle



Corine
Philippe



Simon
Audineau



Eléonore
Géro



Steve
Landais



Emmanuelle
Deschamps



Guillaume
Gautreau



Sylvie
Dubois



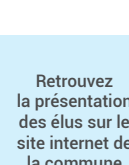
Yann
Borgnic



Sylvia
Bistos

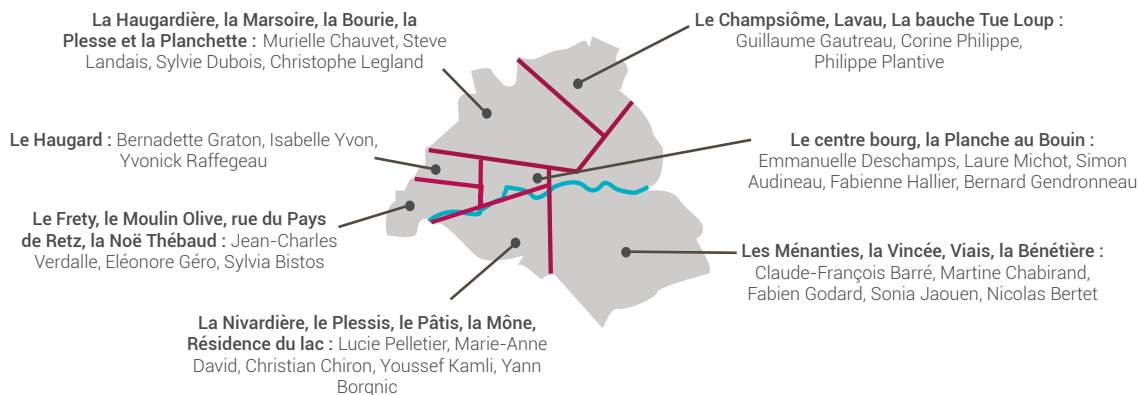


Claude-François
Barré



Retrouvez la présentation des élus sur le site internet de la commune

Les élus municipaux au plus proche de vous



Une étape supplémentaire dans le développement de la vie démocratique

Organisation de la vie démocratique

Quatre grandes commissions constitueront le premier niveau des débats et des concertations avant la validation du Conseil Municipal. Chacune de ces commissions se déclinera en plusieurs comités consultatifs composés également de non-élus.

En fonction des projets, de la nécessité d'expertises et de concertation, des groupes de travail pourront être créés et consultés. Ils permettront d'accompagner les orientations et les débats des commissions dans l'élaboration des projets jusqu'à la validation par le Conseil Municipal.



La parole à... Nicolas Bertet

Adjoint à la communication, à la vie citoyenne et participative

" Le mandat qui débute, sera marqué par une évolution de l'organisation de la vie démocratique martignontaine afin de simplifier et d'optimiser les temps de travaux des commissions au profit du développement des temps de réflexion, de consultation et d'expertises des comités consultatifs ou des groupes de travail."

Groupes de réflexion

Comités consultatifs

Commissions

Conseil municipal



Les commissions municipales

Quatre commissions sont créées. Elles correspondent aux 4 pôles de l'organigramme des services de la municipalité.

- **Commission Finances (14 membres)**

Yannick Fétiveau – Bernard Gendronneau, Bernadette Graton, Christian Chiron, Christophe Legland, Fabienne Hallier, Isabelle Yvon, Marie-Anne David, Martine Chabirand, Nicolas Bertet, Simon Audineau, Steve Landais, Youssef Kamli, Yvonick Raffegaue.

- **Commission Animation à la Population et Vie Associative (13 membres)**

Marie-Anne David, Eléonore Gero, Fabien Godard, Jean-Charles Verdalle, Laure Michot, Lucie Pelletier, Martine Chabirand, Murielle Chauvet, Nicolas Bertet, Sonia Jaouen, Sylvia Bistos, Yann Borgnic, Yvonick Raffegaue.

- **Commission Aménagement du Territoire et Transition Ecologie (14 membres)**

Christophe Legland, Bernard Gendronneau, Bernadette Graton, Christian Chiron, Claude-François Barre, Corine Philippe, Emmanuelle Deschamps, Fabienne Hallier, Guillaume Gautreau, Isabelle Yvon, Murielle Chauvet, Simon Audineau, Sylvie Dubois, Youssef Kamli.

- **Commission Cohésion Sociale et Vie Scolaire (10 membres)**

Martine Chabirand, Isabelle Yvon, Eléonore Gero, Christophe Legland, Guillaume Gautreau, Laure Michot, Marie-Anne David, Nicolas Bertet, Sonia Jaouen, Yann Borgnic.

Poursuite et élargissement des instances participatives

Le renouvellement du Conseil des Sages, le retour au travail des Conseillers Enfants ainsi que la réunion du Comité Agricole débiteront à la rentrée prochaine.

En complément du **Conseil des Enfants**, l'équipe municipale lancera d'ici les vacances de la Toussaint un groupe de réflexion qui travaillera sur la création d'un **Conseil des Jeunes** afin de permettre aux enfants de 10 à 14 ans de s'engager pour leur commune. Le même dispositif d'animation de projet sera étudié pour les jeunes de 14 à 18 ans durant le mandat.

Ce projet sera suivi et piloté par les services du Pôle Enfance-Jeunesse et accompagné par les acteurs engagés auprès de la jeunesse martipontaine.



La parole à... Martine Chabirand

*Adjointe déléguée à l'éducation,
à la jeunesse et aux sports*

"Nous avons la volonté de poursuivre la construction d'un parcours citoyen adapté à chaque étape de la vie afin de transmettre et de motiver nos jeunes à s'emparer, des enjeux futurs de leur commune."



Les nouveautés

D'ici la fin de l'année, l'équipe municipale planchera sur le rôle **des élus de proximité** pour leur déploiement au 1^{er} semestre 2021. L'objectif consiste à animer les relations entre habitants et élus mais également à dynamiser les remontées et les échanges d'informations. Ils auront également en charge d'animer avec les habitants un projet de quartier, de village.

L'ensemble de ces idées et initiatives alimenteront les débats et les concertations du futur **Conseil Citoyen**, qui verra le jour dans un second temps, afin de préparer les grandes orientations du Pont Saint Martin 2040.



La parole à... Yannick Fétiveau

Maire de Pont Saint Martin

"Une nouvelle instance participative qui permettra de s'exprimer, d'imaginer et de construire demain"

Vous êtes intéressé.e par la vie citoyenne et vous souhaitez prendre part à la vie municipale ? Prenez contact avec les élus à contact@mairie-pontsaintmartin.fr.

Installation du conseil communautaire de la Communauté de Communes de Grand Lieu

Les 42 conseillers communautaires ont réélu à l'unanimité **Johann Boblin** en tant que Président de la Communauté de Communes de Grand Lieu.

8 Vice-Présidents ont également été désignés :

- **Serge Hégron**, Vice-Président en charge de l'environnement et de la transition écologique
- **Karine Paviza**, Vice-Présidente en charge des pratiques sportives et aquatiques et de la santé
- **Frédéric Launay**, Vice-Président en charge des finances et de la mutualisation
- **Jean-Jacques Mirallié**, Vice-Président en charge des espaces et bâtiments communautaires
- **Yannick Fétiveau**, Vice-Président en charge de l'urbanisme et de l'habitat
- **Patrick Bertin**, Vice-Président en charge de l'assainissement
- **Bernard Coudriau**, Vice-Président en charge de la gestion des déchets
- **Stéphan Beaugé**, Vice-Président en charge des mobilités



Le point sur les travaux

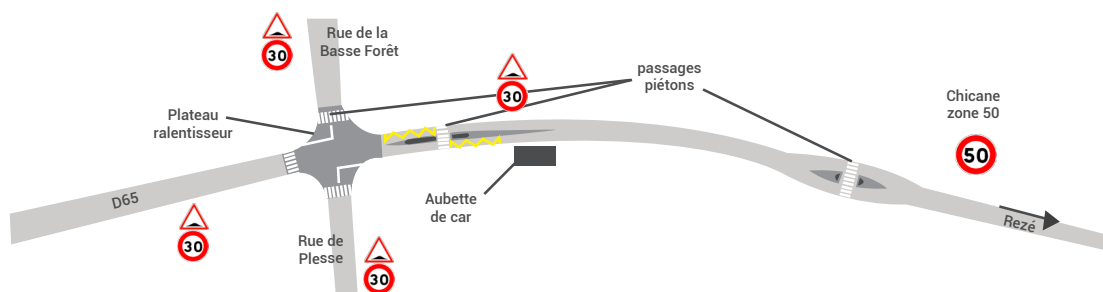
L'été, le trafic diminuant, divers travaux seront déployés sur l'ensemble de la commune afin de minimiser l'impact sur la circulation. Faisons le point sur les travaux estivaux.

Retrouvez les plans de déviation et les informations actualisées relatives à ces travaux sur www.mairie-pontsaintmartin.fr.

Carrefour de la Planchette : un aménagement pour plus de sécurité.

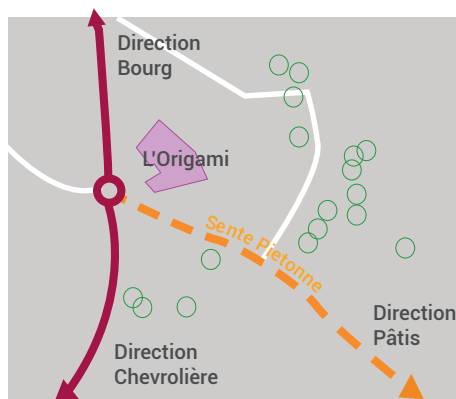
Suite à la demande de la municipalité, le Département a réalisé une opération de sécurité routière pour réduire la vitesse dans la traversée du hameau de "la Planchette" et sécuriser les déplacements piétonniers, qui desservent notamment les arrêts de bus.

L'opération de sécurité est basée sur plusieurs aménagements. Les cheminements seront protégés par la création de trottoirs avec des bordures hautes le long de la route départementale. La section aménagée sera introduite au nord par une chicane afin de réduire la vitesse à 50 km/h. Un plateau surélevé sera réalisé sur le carrefour principal pour sécuriser l'intersection et les arrêts des cars sur ce passage en zone 30. Dans le cadre du classement du hameau en agglomération, la commune de Pont Saint Martin participe à cet aménagement urbain avec la réalisation du revêtement définitif des trottoirs et la mise en oeuvre de l'éclairage public. **Démarrage des travaux le 13 juillet 2020.**



Rue de la Mône : création d'un cheminement piéton

Afin d'améliorer les conditions de circulation et de sécurité des piétons sur la rue de la Mône reliant le bourg et le Pâtis, les travaux d'aménagement d'un cheminement piétons **débuteront en septembre**. D'une largeur d'1m50 à 2m, cette voie de 540 mètres assurera la sécurité des usagers et des scolaires qui vont prendre le car.



Extension du groupe scolaire : les travaux ont repris

Suite au confinement, les travaux de l'extension du groupe scolaire les Halbrans redémarrent.

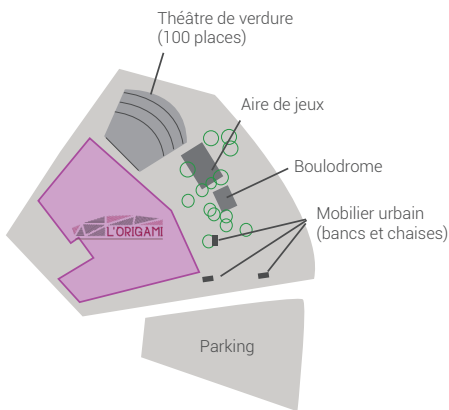
Les entreprises ont pu reprendre le travail malgré quelques retards de livraison, conséquence directe de l'arrêt de production de certaines usines pendant le confinement.

La date de fin de travaux est fixée en décembre 2020 pour l'école maternelle et en février 2021 pour l'école primaire. Les nouvelles classes permettront d'accueillir nos élèves dans de très bonnes conditions.



Aménagements extérieurs de l'Origami

Le 1^{er} février dernier, le service Animation Population et les élus ont été ravis d'ouvrir les portes de l'Origami aux Martipontains. Vous avez été nombreux à répondre présents à notre invitation et aussi à formuler vos retours positifs sur l'architecture, la conception intérieure et les diverses possibilités que propose cet équipement. Depuis cette inauguration, les conditions atmosphériques nous avaient imposé d'attendre les beaux jours pour aménager les extérieurs. Un théâtre de verdure destiné aux spectacles et cinéma, un espace de jeux pour enfants, un jeu de boules, de la pelouse et des assises pour se délasser, c'est un véritable espace de vie extérieur qui viendra sublimer vos manifestations.



La parole à... Bernadette Graton

Adjointe en charge de
l'environnement, de l'écologie
et du cadre de vie

"Un diagnostic sanitaire a mis en évidence que certains arbres présentaient un risque pour les propriétés limitrophes et les promeneurs. C'est pourquoi une trentaine d'arbres seront coupés. L'intervention permettra également un éclaircissement du boisement pour sa régénération naturelle."

Une gestion différenciée des espaces verts et naturels de la commune

Située entre la résidence du lac et la rivière, l'allée cavalière forme une bande boisée de 30 à 50m de large s'étirant sur plus de 600m. Ce boisement humide composé d'arbres majestueux (chênes pédonculés, frênes, charmes) est très apprécié des promeneurs et des pêcheurs. C'est également un réservoir de biodiversité qui s'inscrit dans le corridor écologique de la vallée de l'Ognon. Pour minimiser son impact sur le cycle biologique des espèces (nidification des oiseaux, reproduction des chauves-souris), l'entreprise d'élagage Bordet-Hérault interviendra mi-septembre. Une partie du bois coupé sera laissé sur place pour contribuer à la biodiversité du site : refuge pour les petits mammifères (hérissons, campagnols...), nourriture pour les insectes xylophages, qui attireront à leur tour de nombreux prédateurs, notamment des oiseaux !

L'autre partie du bois sera transformée en copeaux dans le cadre de la gestion écologique des espaces verts. Vous les retrouverez au pied des massifs plantés pour bloquer de développement des (mauvaises) herbes et limiter l'arrosage en maintenant l'humidité du sol.

Schéma directeur des eaux pluviales

La gestion de l'eau de pluie comme une ressource et non plus comme un déchet implique la mise en œuvre de solutions alternatives. Collectivités, aménageurs et propriétaires, chacun est concerné par cette gestion des eaux pluviales.



La parole à... Youssef Kamli

Adjoint en charge des mobilités, des réseaux et des transports

" Il s'agit notamment d'adapter les zonages aux risques d'inondations. En fonction des zones et des secteurs, les mesures à prendre ne seront pas les mêmes."

La commune de Pont Saint Martin a décidé, dans le cadre de la Loi sur l'eau, de s'engager dans une démarche de gestion des eaux pluviales.

Pour cela, le zonage d'assainissement des eaux pluviales a été mis à jour suite à l'étude, et soumis à enquête publique en début d'année.

Son objectif est, afin de limiter l'imperméabilisation des sols, de définir en fonction de chaque zone du Plan Local d'Urbanisme un coefficient d'imperméabilisation maximum. Dans le cas où celui-ci serait dépassé, de prescrire des mesures compensatoires à mettre en place afin d'assurer la maîtrise du débit et de l'écoulement des eaux pluviales et des ruissellements.

Afin de pouvoir permettre une application effective de cette nouvelle gestion, le zonage a été annexé au Plan Local d'Urbanisme dans le cadre de la procédure de modification n°2.

Concrètement qu'est ce qui change ?

Chaque propriétaire devra dans le cadre du dépôt d'une autorisation d'urbanisme de plus de 40 m² d'imperméabilisation du sol (construction et/ou aménagement extérieur) fournir des informations complémentaires au service instructeur (ex : notice qui précisera les revêtements de sols, leurs surfaces ainsi que le taux d'imperméabilisation).

Afin de faciliter la compréhension de cette nouvelle réglementation par les pétitionnaires, une notice explicative ainsi qu'une fiche de calcul automatique numérique seront disponibles en mairie et en libre téléchargement sur le site Internet de la commune, dans l'onglet urbanisme / eaux pluviales.



Un éclairage public raisonné pour un éclairage respectueux de tous les écosystèmes

Depuis 2016, la commune de Pont Saint Martin a engagé une réflexion sur la maîtrise de son éclairage public pour des raisons écologiques et économiques.

Sauvegarde écologique : Des études ont démontré les conséquences de la pollution lumineuse sur la biodiversité et les écosystèmes, entraînant des perturbations de la biodiversité nocturne (oiseaux, chauve-souris, mammifères...). La consommation d'électricité non renouvelable a également un rôle dans les émissions de Gaz à Effet de Serre.

Impact sur la santé : C'est certainement l'aspect le moins connu de la pollution lumineuse. L'éclairage nocturne perturbe nos rythmes biologiques et crée des troubles du sommeil, augmentation du stress, modification des rythmes hormonaux.

Programmation de l'éclairage public :

Quartiers et Villages

- Extinction à 22h30 le lundi, mardi, mercredi et jeudi.
- Extinction à 23h00 vendredi, samedi et dimanche.
- Redémarrage à 6h30 et extinction automatique en fonction de l'heure de lever du soleil.
- Pas d'allumage de l'éclairage public l'été **jusqu'au 15 août.**

Centre-bourg

- L'éclairage restera permanent.
- Sans coupure nocturne sur les axes principaux du centre bourg (routes départementales), ainsi que sur la rue des Sables à Viais pour des raisons de sécurité.



L'éclairage raisonné, l'affaire de tous !

Éteindre la lumière en sortant d'une pièce est un éco-geste qui peut paraître simple mais pas forcément acquis. Pourtant, il permet de faire des économies d'énergie substantielles lorsqu'il devient un réflexe ! Laisser les lumières inutilement allumées peut-être considéré comme un gaspillage, avec des répercussions économiques et environnementales.

Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !



LA
SÉCURITÉ
PAR TOUS ET
POUR TOUS

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Sécurité : Opération tranquillité vacances et citoyens vigilants

Vous partez en vacances et vous souhaitez bénéficier d'une surveillance de votre domicile ? Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de secteur, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter un cambriolage.

Comment s'inscrire auprès de la gendarmerie ?

Le formulaire d'inscription est disponible sur le site : www.service-public.fr.

Pour bénéficier du service, vous devez vous rendre au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre domicile au moins 2 jours avant votre départ.

Pour trouver votre gendarmerie de secteur, rendez-vous sur : service-public.fr



Citoyens Vigilants

En parallèle à ce dispositif, les 21 référents de l'opération "Citoyens vigilants" sont désormais officiellement en charge d'animer la prévention et la sensibilisation des actes de délinquance en lien avec les habitants de 12 secteurs sur la commune. Pour rappel, cette Participation Citoyenne, à l'initiative du Conseil des Sages, est une démarche partenariale et solidaire, encadrée par la gendarmerie. Les premiers panneaux (voir ci-contre) marquant les secteurs couverts ont été installés en ce début de mois de juillet.

Vous souhaitez impliquer votre quartier, votre village dans cette démarche? Vous êtes intéressé.e pour en devenir référent ? Contactez la collectivité à participation-citoyenne@mairie-pontsaintmartin.fr.

L'état civil

• **NAISSANCES** : Lou Hamon, Charly Blancheton Francil, Léna Marchand, Hayden Desroziers, Elise Hoang Dinh, Lucas Tran, Mya Auffray, Adèle Arrouet, Cali Piekarz Caron, Cassandre Roamba Cerisier, Lana Dufour, Loëvann Deniaud, Lila Baudouin, Rafaël Champion, Lou Moreau Dantec, Emma Onnillion, Ezio Moreno Carrasco.

• **DÉCÈS** : Elise Derouin épouse Le Tousse, Simone Journeaux épouse Liminana, Louise Bobee épouse Ben Seghir, Marylène Chopin, Philippe Menu, Pierre Sauvaget, Marie-Thérèse Pouvreau épouse Chouin.

Les infos pratiques

Médecins : Contactez le 15 qui vous dirigera soit vers le CAPS de Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

Pharmacies : 3237.

Infirmiers : Centre de soins : 02 40 26 83 88 / 06 45 57 55 96
Christine Faouaid - Chantal Foucher - Céline Maréchal 02 40 26 81 08 ou 06 82 40 66 82

Morgan Langlais - Sabrina Saulnier : 02 44 84 55 75

P.M.I. (Protection Maternelle Infantile) : 02 40 78 70 25

Assistantes Sociales Sur RDV, au 02 40 78 70 25

CLIC : Sur RDV au 06 25 07 00 62

Point Relais Emploi : 02 51 78 47 83

Conciliateur de Justice : 02 51 70 55 55

Elus d'astreinte : 06 84 62 30 98



Vous aussi, soutenez les commerçants de proximité, producteurs locaux et artisans

**Plus de 130 commerces et artisans
Martipontains vous attendent.**

#consommonslocal



Cinésite :
L'École
buissonnière

VENDREDI

21 AOÛT

À 21H30

AIRE DE LOISIRS



L'AGENDA DES ÉVÉNEMENTS À VENIR

- 4 juillet : Ouverture de la Halte Nautique
- 5 septembre : Carrefour des associations, 3^{ème} Lieu
- 20 septembre : Fête du sport, aire de loisirs
- 26 septembre : Camille de la Poëze, L'Origami 20h30

Mairie de Pont Saint Martin

Rue de la mairie- 44860 Pont Saint Martin • Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51 - E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Horaires d'été (13 juillet au 14 août) :

le lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h45 à 12h15

Le mercredi : de 8h45 à 17h en journée continue.